



COMITÉ DÉPARTEMENTAL F.F.TIR D'INDRE & LOIRE

Président : Christophe GAILLARD

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture d'Indre & Loire n°3963

Assemblée Générale – 4 octobre 2025

Lieu : Salle Marcel Bois – Maison des Sports de Touraine, Parçay-Meslay

Heure d'ouverture : 14 h 45

Présidence : Christophe Gaillard

Secrétaire de séance : Luc Delaunay

1. Ouverture de séance et mot du président

À 14 h 45 précises, Christophe Gaillard ouvre la séance dans la salle Marcel Bois de la Maison des Sports de Touraine. Les représentants des clubs prennent place dans une ambiance studieuse et conviviale. Le président, pour sa première assemblée générale à la tête du comité, remercie l'ensemble des clubs présents ou excusés, souligne l'importance de « travailler tous dans le même sens, et dans la bonne humeur », et rappelle l'objectif de la réunion : caler les derniers points d'organisation et renforcer la cohésion interclubs. L'ordre du jour est adopté sans observation.

2. Présentation des participants

Clubs représentés :

CTS Cancellien, Patrick SOUTY

AS Montlouis Tir, Dominique BERGEOT

CTS Touraine, Grégory ECHARD
ATS Chinonais, Monique POIROT
AS Monts Tir, Jérôme CHEVALIER
Tir Hippolytain du Lochois (THL), Christophe GAILLARD
USEA Beaumont, Marc BRANDON
AT Descartes, Pierrick HERRERA
AS Castelrenaudine, Mathieu GARNIER
CO Bouchardais, Bernard BOUCHAUD
CT Genillé, Brigitte VANNEQUE
CSA BA705, Hugues-Marie RAFFIER
Excusé : Double Alpha Racan. Pascal TOURNIER

Comité directeur :

Christophe GAILLARD (Président),
Patrick SOUTY (Vice-président, gestion sportive et arbitrage),
Luc DELAUNAY (Secrétaire),
Brigitte VANNEQUE (Secrétaire adjointe),
Fabrice PRIEUR (site et récompenses),
Julien POMMIER (Discipline et juridique),
Géraud POYOL (Membre),
Quentin MARTINAUD (Trésorier adjoint, responsable jeunes),
Johnny VANNEQUE (Adjoint arbitres),
Fabien STOCKHAUSEN (Matériel et résultats).

Excusés :

Patrick SALOMON (Trésorier, excusé), Yoann MAUGOUSSIN (Juridique et discipline)

3. Rapport moral du président

Christophe Gaillard dresse un bilan positif de la saison 2024–2025 : cohésion renforcée, dynamisme régulier malgré un contexte budgétaire contraint. Le CD37 a participé à la Caravane du Sport et à la Foire de Tours, deux opérations de découverte qui ont favorisé l'arrivée de jeunes et de féminines et contribué à casser certaines idées reçues sur notre discipline sportive. Ces actions, partiellement subventionnées, s'inscrivent dans la mission de promotion du tir sportif. Le président salue l'engagement des bénévoles, encadrants et arbitres, ainsi que l'appui du Conseil Départemental et de la Ligue.

4. Rapport d'activité – Gestion sportive et arbitrage

Patrick Souty présente un bilan dense. La participation est soutenue en 10 m, TAR. Les écoles de tir progressent grâce à un encadrement mobilisé et des résultats encourageants au niveau régional et national.

Le championnat 10 m a enregistré 175 tirs (contre 160 l'an passé). L'installation d'une troisième ciblérie vitesse 10 secondes à Chanceaux-sur-Choisille permettra de réduire la durée globale d'environ une heure et demie, en optimisant l'enchaînement des séries vitesse et standard. Une ouverture dominicale l'après-midi est envisagée si nécessaire pour absorber le flux croissant. Les inscriptions seront ouvertes environ trois semaines avant le début des épreuves, avec une clôture fixée au 4 novembre pour un démarrage le 14 novembre.

Les écoles de tir font l'objet d'une attention particulière. Les arbitres veilleront à la fluidité des séances et à la limitation du nombre d'accompagnants sur le pas de tir, afin de préserver visibilité et concentration. Un rappel est fait : la récupération des cartons relève exclusivement des arbitres. Patrick SOUTY a recommandé que tous les jeunes tireurs, poussins et benjamins, s'entraînent dès à présent sur le format 40 plombs 1 heure sur cible papier, afin d'éviter toute adaptation de dernière minute lors des épreuves régionales ou nationales. Christophe Gaillard a soutenu cette orientation, soulignant qu'une préparation homogène est la clé d'une progression durable. Le passage au format 40 coups pour les jeunes catégories s'intègre donc désormais dans le calendrier départemental.

Le corps arbitral compte environ trente-huit officiels, répartis à parts égales entre les disciplines TSV / ISSF et associées. Deux arbitres féminines rejoindront prochainement l'équipe, renforçant la diversité et la proximité sur les contrôles d'équipement. Des sessions PSC1, en partenariat avec le SDIS 37, une première aura lieu le 21 novembre 2025 (groupe de dix participants, coût global de 560 €).

Le calendrier 2025–2026 est confirmé : Championnat départemental 10 m (14–16 novembre 2025), Stage Écoles de Tir (7 mars 2026), Championnat départemental Écoles de Tir (21 mars 2026) et premier Championnat départemental Rimfire au THL au printemps.

5. Rapport financier – Exercice 2024–2025

Quentin Martinaud, trésorier adjoint, présente, au nom du trésorier Patrick Salomon, trésorier général, un budget équilibré et transparent : 32 300 € de recettes pour environ 25 000 € de dépenses. Les recettes proviennent principalement des licences, engagements, subventions du Conseil Départemental et de la Ligue, ainsi que de diverses participations. Les dépenses concernent les déplacements et repas d'arbitres, la formation, le soutien aux jeunes tireurs, les investissements matériels et la communication.

Le bilan des compétitions affiche un déficit global de 545 €, compensé par les excédents des départementaux 10 m et Écoles de Tir et le TAR. Les stages Écoles de Tir (846 €) ont été intégralement pris en charge par le comité. La Foire de Tours a généré un coût net de 1

600 € après la subvention de 500 € octroyée par la Ligue, tandis que la Caravane des Sports présente un léger excédent de 14 € après la participation du Conseil Départemental.

Les subventions perçues s'élèvent à 4 896 €, dont 2 500 € attribués au titre du fonctionnement par le Conseil Départemental et 2 396 € d'aides diverses. Le poste « Réceptions » comprend notamment les repas de l'Assemblée Générale électorale de 2024, pris en charge puis remboursés par la Ligue. Le cabinet comptable, sollicité pour deux exercices consécutifs, représente une dépense totale de 1 356 €. Les investissements de l'année atteignent près de 4 000 €, incluant 821,94 € pour les armes laser et 559 € pour les tenues d'arbitres.

Deux jeunes athlètes féminines ont bénéficié d'une aide totale de 2 400 € au titre du soutien départemental. La trésorerie au 31 août 2025 présente un solde positif de 594,10 € sur le compte courant et 14 500 € sur le compte épargne. Dans la perspective d'une possible baisse des subventions, notamment celle du Conseil Départemental (2 500 €), l'assemblée approuve une augmentation de 2 € de la part départementale pour la saison à venir, avec une voix contre et une abstention.

6. Projets et perspectives 2025–2026

Le président présente les grandes orientations de la saison à venir : développement des jeunes, formation continue des encadrants et arbitres, mise en place d'un espace numérique partagé entre clubs pour faciliter la diffusion des règlements et résultats. Un soutien collectif sera proposé pour l'achat groupé de matériel d'entraînement (vestes, potences, carabines). Le championnat Rimfire au THL illustre la vitalité du département et l'esprit d'ouverture qui anime ses clubs.

Les relations avec la Ligue demeurent excellentes, les interlocuteurs techniques se montrant réactifs et disponibles. Le comité reste vigilant quant à la conformité des installations, à la remontée rapide des résultats et à la valorisation des arbitres dans les publications officielles.

7. Questions, échanges et décisions complémentaires

Les échanges portent sur le calendrier des armes anciennes (souhait de repousser la date), sur le rythme du Challenge Écoles de Tir (classement à partir de trois tirs minimum, ouverture possible aux clubs voisins), et sur la hausse combinée des cotisations Fédérales, Ligue et Département. Des précisions sont données concernant les aides possibles pour les familles : dispositifs MDPH, PASSPORT, CAF, et comités d'entreprise. Le sujet de la déductibilité fiscale (case 7UF) suscite des débats : le comité invite à se référer strictement aux instructions de l'administration fiscale. P. Souty précise que nous sommes contraints par les dates limites imposées par la Ligue CVDL.

Un retour d'expérience positif est partagé concernant les visites techniques de la Ligue, qui accompagnent efficacement les clubs dans leurs homologations. Le cas d'un pas de tir 100

mètres, temporairement fermé, rappelle l'importance d'une anticipation administrative rigoureuse sur les homologations en portant une attention particulière aux normes

8. Clôture de séance

Avant de clore la séance, Christophe Gaillard remercie l'ensemble des clubs, arbitres et bénévoles pour leur implication constante et leur esprit d'équipe. La prochaine réunion du comité directeur est fixée à début novembre 2025 pour finaliser le calendrier et les affectations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 55.

Christophe Gaillard

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaillard', with a stylized flourish at the end.

Luc Delaunay

Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delaunay', with a long horizontal flourish extending to the right.